

UNE MEILLEURE DETECTION DE NOS TALENTS SPORTIFS A L'INTERNATIONAL !

Les jeunes Français et Françaises de l'étranger disposent d'aptitudes, de talents et d'un savoir-faire trop souvent méconnus. L'énergie dont ils et elles font preuve, la conscience du monde qui les entoure et dans lequel ils évoluent, l'ouverture d'esprit qui les anime, le désir de performance qui les habite, leur capacité d'adaptation et de socialisation sont autant de symboles d'un développement personnel remarquable et d'une formidable volonté de réussite. Celle-ci se matérialise au travers des parcours d'excellence académique, artistique, professionnelle ou scientifique mais aussi politique, diplomatique ou sportif que nous observons chez ces jeunes Français et Françaises de l'étranger.

Dans ce dernier domaine, la France regorge de nombreuses pépites hors de ses frontières, évoluant parfois au plus haut niveau dans leur pays de résidence, mais pour lesquelles les fédérations sportives françaises n'ont mis en place aucun programme de détection. Bien que certaines d'entre elles – notamment le basket-ball, l'athlétisme et le handball – aient pu à quelques reprises accorder une attention particulière pour leurs athlètes de talent évoluant à l'étranger, des progrès restent cependant à faire.

L'examen de la proposition de loi visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel discutée à l'Assemblée nationale le 14 janvier 2017, nous a donné l'occasion de rappeler l'opportunité que cette loi présentait pour favoriser l'image et le rayonnement de la France à travers le sport.

Le gouvernement nous a entendus et nous a suivis : l'adoption de l'amendement porté par le député des Français de l'étranger Christophe Premat visant à favoriser la détection de talents auprès des jeunes athlètes français et binationaux vivant à l'étranger et à leur permettre un accès au sport de haut niveau en France marque la reconnaissance et la prise en compte concrète du fort potentiel de ce vivier.

L'inscription dans le Code du sport de cette disposition qui sensibilise et demande aux fédérations de « proposer un projet de performance fédéral constitué d'un programme d'excellence sportive et d'un programme d'accession au haut niveau qui comprennent, notamment, des mesures visant à favoriser la détection, y compris en dehors du territoire national, sur la liste des sportifs de haut niveau, sur la liste des sportifs Espoirs et sur la liste des sportifs des collectifs nationaux » donne l'occasion aux jeunes qui le désirent de mettre leur talent sportif au service de la France.

En tant qu'élus de gauche au Parlement et à l'Assemblée des Français de l'étranger, nous sommes particulièrement heureux et satisfaits de l'adoption de cet amendement qui permettra incontestablement de concourir à l'amélioration des programmes de sélection des talents et de répondre à l'ambition de la France d'augmenter le nombre de médailles dans les compétitions internationales.

Charge maintenant à la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau - instance chargée de valider les projets de performance fédérale des fédérations sportives ayant au moins une discipline dont le caractère de haut niveau a été reconnu – de **veiller à ce que les fédérations sportives concernées mettent en œuvre les mesures concrètes visant à favoriser la détection de talents français évoluant à l'étranger.**

Les parlementaires Christophe Premat, député ; Pouria Amirshahi, député ; Hélène Conway-Mouret, sénatrice ; Philip Cordery, député ; Sergio Coronado, député ; Valérie Corre, députée ; Jacques Cresta, député ; Pascal Demarthe, député ; Jean-Yves Leconte, sénateur ; Claudine Lepage, sénatrice

Les membres du groupe Français du monde, écologie et solidarité à l'Assemblée des Français de l'étranger Mehdi Benlahcen, président de groupe, Marc Villard, président de l'AFE, Gaëlle Barré, Khadija Belcaid, Anne Boulo, Yan Chantrel, Jean-Daniel Chaoui, Daniel Colas, Cécilia Gondard, Jean-Philippe Grange, Anne Henry-Werner, Marie-Pierre Labadie, Renaud Le Berre, Morgane Marot, Ousmane Ouedraogo, Laure Pallez, Chantal Picharles, Louis Sarrazin, Guy Sukho, Annik Valldecabres, Françoise Varrin, Martine Vautrin-Djedidi